RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 02137
Numéro SIREN : 808 386 270
Nom ou dénomination : FOUCHER

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2021 sous le numéro de dépôt A2021/001582

FOUCHER

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 3 Chemin des Provendes, 38800 CHAMPAGNIER

RCS GRENOBLE 808 386 270

==========

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2020 A 12H00

L'AN DEUX MIL VINGTS
ET LE PREMIER OCTOBRE A 12H00

L'associé unique de la Société par actions simplifiée FOUCHER, au capital de 1.000 Euros, s'est réunie au Cabinet LEBRUN, Société d'Avocat, 1 Place Firmin Gautier, 38000 GRENOBLE, en Assemblée Générale Extraordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Michel FOUCHER, Président et seul associé de la Société.

Le Président rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- nomination Commissaires aux Comptes
- Pouvoirs

Le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Actionnaire unique,

- Prend acte du décès du Commissaire aux Comptes titulaire, MARREL MICHEL, actionnaire unique de la SASU MARREL MICHEL 131 Allée du Drevon, 38690 COLOMBE, RCS VIENNE 789857844, en date du 3 juin 2020

- et du décès du Commissaire aux Comptes suppléant Guy MATHEVET actionnaire unique de la SASU CABINET GUY MATHEVET Mendras, 07380 PRADES, RCS AUBENAS 391849932, en date du 13 mars 2015

Constate la fin de leurs mandats.

Et décide de nommer, Es qualité de remplaçant, jusqu'à la fin du mandat de Commissaire aux comptes initial, soit l'assemblée générale statuant sur les comptes du 31.12.2020, le Cabinet M'FI CONSEILS, 210 chemin du Paisy – le Trinôme – bât B 69760 LIMONEST, RCS LYON 334.396.843, représentée par Emmanuel REY, Commissaire aux Comptes.

JMF

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique,

Dès suite de l'adoption de la résolution précédente,
Décide de modifier l'article 28 bis des statuts comme suit :

« Article 28bis. - Désignation des Commissaires aux Comptes

est nommé, es qualité de commissaire aux comptes, en remplacement de MARREL Michel et Guy MATHEVET, ce pour la fin de leurs mandats, soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes au 31.12.2020
le Cabinet M'FI CONSEILS, 210 chemin du Paisy – le Trinôme – bât B 69760 LIMONEST, RCS LYON 334.396.843, représentée par Emmanuel REY, Commissaire aux Comptes.

Le Cabinet M'FI CONSEILS ainsi nommé, a déclaré par lettre séparée, accepter le mandat qui vient de lui être confié, en précisant que rien ne s'oppose à cette nomination. »

TROISIEME RESOLUTION

L'Actionnaire unique,

Confère tous pouvoirs au Président à l'effet de signer tous actes, effectuer toutes formalités, conférer toutes garanties et plus généralement faire le nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président et l'actionnaire unique.

